



jdd
P i c a r d i e
JEUDIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Logement, aménagement durable
et ressources naturelles
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Pour tenir compte du nouveau périmètre du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, les "Jeudis de l'Aménagement Durable" proposés par la DREAL Picardie deviennent les Jeudis du Développement Durable.

Le programme des JDD intègre la diversité des missions du ministère et vous propose des rendez-vous mensuels où des problématiques essentielles, notamment celles issues des Grenelle de l'Environnement et de la Mer, seront mises en perspective par rapport à la situation de notre région.

27 septembre 2012 – AMIENS
DRAC Picardie
5 rue Henri Daussy

SITES ET SOLS POLLUES

14 h 30 – 14 h 45

14 h 45 : Division des Sites et Sols Pollués du Service Prévention des Risques Industriels

Réglementation et gestion des sites pollués

15 h 45 : Division des Sites et Sols Pollués du Service Prévention des Risques Industriels

Rôle de l'État pour les sites à responsable défaillant

16 h 15 : Division des Sites et Sols Pollués du Service Prévention des Risques Industriels

16 h 45 : Agence d'urbanisme du Grand Amiénois

17 h 30 : Questions Réponses

Accueil des participants

Contexte réglementaire et méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués

Circulaires de février 2007 - Réhabilitation en fonction de l'Usage – hors site / sur site - Plan de gestion - Interprétation de l'État des Milieux- Schéma conceptuel – Etude quantitative des risques sanitaires

Cas particulier des sites à responsable défaillant

Friche – liquidation impécunieuse – ADEME - travaux

La sécurisation financière pour la remise en état des ICPE

La reconquête des friches urbaines

Les mutations industrielles et les restructurations d'entreprises impactent fortement le Grand Amiénois. Bon nombre de ses sites deviennent des friches et échappent à tout aménagement. Le Syndicat mixte mène actuellement une étude globale sur les friches industrielles du pays, visant à proposer des scénarii de reconquête de ces friches à partir d'actions test sur des sites pilotes.



Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Picardie - DREAL

Service de Prévention des Risques Industriels

56, rue Jules Barni 80040 AMIENS

Téléphone : 03.22.82.90.65

Courriel : spri.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr